

Les congés flamands et francophones DIFFÉRERONT EN 2019

► Pour la première fois depuis au moins 22 ans, une partie des vacances scolaires n'aura pas lieu en même temps

► *“C'est peut-être l'occasion d'avoir enfin un vrai débat entre communautés linguistiques sur la confection des calendriers scolaires. C'est parfois incohérent quand il y a des familles qui ont une partie de leurs enfants inscrits dans l'enseignement francophone, et l'autre dans le flamand”,* explique Véronique de Thier, membre de l'association de parents Fapeo, alors que, pour la première fois depuis 1995, les calendriers scolaires flamand et francophone différeront en partie en 2019.

Les vacances de Pâques débuteront en effet en Flandre une semaine plus tôt que du côté francophone, soit le 8 avril au nord du pays et le 15 avril en Fédéra-

tion Wallonie-Bruxelles, rapportait lundi la presse flamande. Depuis les dernières réformes de l'État, les deux communautés linguistiques fixent chacune de leur côté leur calendrier scolaire.

“Il faut d'abord préciser que ce n'est pas seulement la ministre, mais une commission, qui travaille sur les calendriers scolaires. Il faut savoir ensuite que la législation fédérale impose entre 181 et 183 jours effectifs d'école. En raison de la Fête de la Communauté française, le 27 septembre 2017, on n'aurait eu que 180 jours si on avait déplacé les vacances comme du côté flamand. Le jour de Pâques, qui, ici, est intégré dans les deux semaines

de vacances, aurait été de trop. Du côté flamand, leur jour de congé pour la fête de leur Communauté tombe en juillet, durant les vacances d'été”, explique le cabinet de la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (CDH).

UNE DEUXIÈME RAISON est avancée par le porte-parole de la ministre : la période entre les vacances de Carnaval, qui tombent tard en 2019, et celles de Pâques, n'aurait été que de quatre semaines. *“Cela aurait fait court. Selon les experts, une période de sept semaines entre deux périodes de vacances est l'idéal”,* explique-t-il. La ministre flamande de l'Éducation, Hilde Crevits (CD&V) a en tout cas demandé lundi soir une *“concertation urgente”* avec sa collègue francophone afin d'évaluer les pistes de solution.

J. Th.